



Joël MOTTIER

Président de la Fédération

Assurance CFE-CGC

president.assurance@cfecgc.fr

06.79.29.63.73

“ **Ce serait une décision politique attentatoire qui ne répondrait en rien au besoin des Français et qui pourrait masquer d'autres intentions.** ”



GRANDE SÉCU... ATTENTION DANGER !

Que penser du projet d'étatisation, à peine masqué, du système de financement de la santé, que le gouvernement instruit... pour ne pas dire nous prépare ?

Exprimé en langage simple, la question posée serait « Et si la sécurité sociale prenait en charge 100% des frais de santé, sans avoir besoin des mutuelles » ? De prime abord, on serait tous tentés de répondre « Oui, pourquoi pas », car la simplification est toujours attrayante. Mais si on creuse un peu plus, si on prend le temps d'en mesurer les impacts, l'affaire se complique. Car la question est tout sauf binaire.

Pour éviter tout procès d'intention, nous affirmons déjà que **la sécurité sociale est le joyau le plus précieux de notre République : elle apporte l'essentiel de la couverture universelle en santé. Nous la défendons jusqu'au bout ! Pour autant, les « mutuelles »** (en réalité, les Organismes Complémentaires d'Assurance Maladie, compagnies d'assurance, institutions de prévoyance et mutuelles santé... Les OCAM, dans le jargon administratif) **sont indispensables au bon fonctionnement du système.** En assurance santé, les OCAM assurent, par un mécanisme assuranciel de mutualisation, 13% des dépenses de santé des français (69,7% en optique et 43,3% en dentaire en 2020), réduisant d'autant le reste à charge des personnes.

À la fédération CFE-CGC de l'assurance, ça ne devrait choquer personne, nous proclamons que nous sommes fiers d'être assureurs. Car le premier apport de l'assurance est économique. C'est la solvabilisation, soit rendre accessible au plus grand nombre un service ou une protection à un prix mutualisé.

Mais **la contribution des OCAM se retrouve aussi dans l'innovation pour la qualité des soins et des services, dans les parcours, dans la prévention, dans l'accompagnement, dans l'action sociale, dans le développement d'un écosystème de start-up innovantes, dans le soutien du tissu associatif, etc.**



LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES D'ASSURANCE MALADIE SERAIENT DEVENUES INUTILES ?

En fait, ce projet d'étatisation de la santé pose plusieurs questions :

➔ **UNE QUESTION ÉCONOMIQUE** En effet, il faut savoir qu'aujourd'hui les OCAM, qui co-financent le système de santé français avec la sécurité sociale, pèsent 39 Md€/an de cotisations, auxquelles se rajoutent 5Md€ qu'ils collectent en plus au titre de la solidarité (sous forme d'une taxe gouvernementale) et qui sont reversés au budget de la sécu, entre autres pour financer la CSS (Complémentaire Santé)

26 octobre 2021

Solidaire). Si ces OCAM venaient à disparaître, qui paiera ? Et qui paiera les 300 M€ de forfaits « médecins traitants » aujourd'hui pris en charge par les OCAM ? Et pour les 200 M€ d'action sociale apportés par les institutions de prévoyance et les mutuelles ?

➔ **UNE QUESTION SOCIALE** Les assureurs santé-prévoyance font face à **suffisamment de difficultés pour ne pas avoir besoin qu'on y rajoute un risque majeur sur l'emploi** : taux bas, digitalisation de la distribution, résultats techniques tout juste positifs (ils sont même négatifs en complémentaires santé d'entreprises depuis plusieurs années), exigences en fonds propres accrus, encadrement administratif croissant, allongement de la durée de vie, ...

➔ **UNE QUESTION POLITIQUE** **Quel modèle de société voulons-nous pour nos enfants ?** Quelle protection sociale collective ? Quel mode de financement ? Avec quelle gouvernance ? Etatique, Libérale, Paritaire/Mutualiste ? **Là, ce qui est visé est un système universel et uniforme où l'administration déciderait de tout : niveaux de prestations, tarifs, parcours, ...**



NOUS NE VOYONS RIEN DE BON DANS CE PROJET D'ÉTATISATION !

- » Il n'est **pas bon pour nos professionnels de santé**, appelés à devenir des quasi-salariés de l'administration
- » Il n'est **pas bon pour nos impôts** car la boîte à argent magique ne peut rester ouverte ad vitam aeternam et il faudra bien que quelqu'un paye
- » Il n'est **pas bon pour notre justice sociale**, car seuls les plus aisés pourront payer de leur poche l'accès aux plus grands spécialistes, qui seront sortis du système étatisé
- » Il n'est **pas bon pour le dialogue social**, entre représentants du personnel et DRH, qui se verraient amputés du droit à décider ensemble du niveau de la couverture sociale de l'entreprise / de la branche
- » Enfin, peut-être le plus grave, il n'est **pas bon pour notre Liberté de citoyen !**

À la CFE-CGC Assurances, nous entendons assumer pleinement notre rôle d'acteur du dialogue social, de ce dialogue essentiel au bon fonctionnement des entreprises et des branches, de ce dialogue qui, au niveau national, lutte contre les inégalités et renforce la cohésion sociale.

Et le pire est que cette "réforme" ne répondra même pas aux véritables problèmes de notre système de santé : amélioration de l'accès aux soins pour tous et à tous les âges de la vie, réduction des restes à charge via des parcours de soins personnalisés, lutte contre les déserts médicaux et la chute des vocations des professionnels de santé, envolée des prix des traitements avancés (l'hépatite C se soigne désormais mais à quel prix ?), rareté des campagnes de préventions adaptées aux contextes professionnels (un avocat, un chauffeur routier ou un boulanger n'ont pas les mêmes expositions aux risques), ...

Nous voyons dans ce projet gouvernemental d'étatisation de notre système de santé, la persévérance dans l'erreur ; des ordonnances « Macron » du début du quinquennat sur les licenciements, à la récente réforme de l'assurance chômage, en passant par le projet avorté de réforme de la retraite. Une réforme dogmatique de plus, inadaptée et nuisible à la cohésion sociale. Ce serait une décision politique attentatoire qui ne répondrait en rien au besoin des Français et qui pourrait masquer d'autres intentions.